



La Pêche

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la greffière & directrice générale adjointe,

Que conformément à l'article 176.1 du Code municipal du Québec, le rapport du vérificateur externe et le rapport financier de la Municipalité de La Pêche pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2022 sera déposé lors de la séance ordinaire du conseil qui aura lieu 5 septembre 2023 à 19 h 30, en présentiel, à la salle Desjardins du complexe sportif La Pêche.

Donné à La Pêche, ce 11^e jour du mois d'août 2023.

M^e Sylvie Loubier
Greffière, Directrice des affaires juridiques
et Directrice générale adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, M^e Sylvie Loubier, greffière, directrice des affaires juridiques et directrice générale adjointe, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut mentionné, en vertu de la réglementation numéro 22-839 dûment adoptée le 7 novembre 2022.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 11^e jour du mois d'août 2023.

M^e Sylvie Loubier
Greffière, Directrice des affaires juridiques
et Directrice générale adjointe